

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE : BANOS

PASSAGE DU GÉOMÈTRE DU CADASTRE DANS LA COMMUNE

PÔLE TOPOGRAPHIQUE ET DE GESTION CADASTRALE DE
MONT DE MARSAN
12, AVENUE DE DAGAS
40002 MONT DE MARSAN CEDEX
TÉLÉPHONE : 05 58 06 61 84
MEL:ptgc.400.mont-de-marsan@dgfip.finances.gouv.fr

À Mont de Marsan, le 27 février 2017

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur **ESTOP LOPEZ Manuel** se rendra dans votre commune à compter du **9 mars 2017** afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Je vous prie de bien vouloir en informer par voie d'affichage les habitants et contribuables de votre commune. Cet avis de passage pourrait également, le cas échéant, faire l'objet d'un encart dans le journal local afin d'informer au mieux les propriétaires fonciers.

De même, afin de faciliter les contacts avec les administrés, un agent de la municipalité pourrait utilement accompagner Monsieur ESTOP LOPEZ Manuel dans ses travaux en commune.


L'Inspecteur des Finances Publiques

Évelyne Barraud-Pommier